

## **Le français en Arabie Saoudite :**

### **Témoignages divers et attitudes parentales**

ALBALAWI Ebrahim

Rédacteur en Chef de Synergies Arabie Saoudite

Université Islamique de L'Imam Mohammed ben Saoud

Riyadh- Arabie Saoudite

Si le choix de l'apprenant saoudien est réalisé d'abord en fonction de critères spécifiques qui font que l'image de la langue joue un rôle important, La majorité des personnes interrogées souhaitent apprendre l'anglais qui est, à leurs yeux, une langue internationale importante. Quant au français, ils l'apprennent en raison de son prestige et de sa culture. La plupart d'entre eux le perçoivent comme la langue « de l'amour ». En effet, ce stéréotype est courant et ne cesse de s'enraciner dans l'esprit des gens à cause, probablement, de la célébrité des maisons de produits de beauté (parfumerie, couture...). De plus, les slogans publicitaires ont aussi participé à la propagation de ces idées.

Pour ce qui concerne la qualité de l'enseignement des L.E on obtient assez facilement, en réponse à la question : *si vous deviez noter de 1 à 10 l'enseignement des langues étrangères en Arabie quelle note mettriez-vous ? Pourquoi ?*

Les quatre réponses suivantes :

1. Une dénonciation de l'indifférence du système responsable de l'enseignement des langues étrangères.

Voici par exemple ce que nous a confié un fonctionnaire, âgé de 25 ans : *j'ai attribué la note 5/10, à cause du manque de moyens dans ce domaine surtout quand l'Etat ne favorise pas l'enseignement des langues étrangères . Pour lui l'épanouissement de l'enseignement des L.E requiert donc une politique linguistique adéquate toujours soumise à une intervention déterminante de l'Etat. Dès lors que cette politique n'a pas la qualité d'adéquation et de cohérence requise, l'enseignement des langues ne peut aboutir qu'à l'échec.*

Un autre jeune fonctionnaire, âgé de 24 ans met l'accent sur « l'irresponsabilité » et la mauvaise qualité de l'enseignement de l'anglais : *[...] en réalité, l'importance de l'enseignement des langues étrangères n'a jamais été reconnue par les responsables. L'enseignement de l'anglais est aléatoire .*

Un autre fonctionnaire âgé de 25 ans attribue à l'enseignement des langues la note 4/10 *à cause de l'indifférence* mais sans toutefois définir ce qu'il entend par là qui peut avoir deux explications :

- indifférence au niveau officiel au sujet de l'enseignement des L.E ;
- indifférence du public au sujet de l'apprentissage d'une L.E ;

Enfin un étudiant âgé de 29 ans estime qu'*il n'y a pas de travail sérieux dans ce domaine. L'enseignement des langues étrangères , selon lui, est un sujet oublié ou négligé dans le temps et l'espace, par la société* ». Il décrit ainsi l'état actuel de l'enseignement des langues: *Pas de travail sérieux.*

Comme on le voit au travers de ces quatre premiers témoignages, l'ensemble du système éducatif saoudien est perçu comme non-fiable dans le domaine de l'enseignement des L.E. Le sujet semble

être négligé, sinon oublié par l'appareil éducatif dont la responsabilité est clairement posée à un moment où cet enseignement apparaît comme un facteur important d'adaptation au monde moderne.

## 2. Une dénonciation de l'absence d'enseignement précoce dans les écoles publiques

Les données recueillies donnent une idée assez précise du mécontentement des personnes interrogées qui déplorent 3 lacunes :

- absence d'enseignement précoce ;
- manque de choix d'une deuxième L.E ;
- non-satisfaction à propos de la qualité de l'enseignement ;

Un étudiant âgé de 32 ans déclare : *[...] les langues étrangères ne sont pas enseignées dans les écoles publiques. On n'enseigne que la langue anglaise et qu'à partir du cycle secondaire et cela nous montre la faiblesse de l'élève saoudien quand il veut apprendre une langue étrangère .*

Un fonctionnaire, âgé de 35 ans pense qu'il n'y a pas beaucoup de langues étrangères dans notre pays. *Il n'y a que la langue anglaise qui est étudiée à l'école avec beaucoup de modestie et dans une étape assez tardive.*

Un accent tout particulier est mis par tous nos informateurs sur la nécessité de développer l'enseignement précoce chez les Saoudiens dans les établissements publics. Ce souhait de changement et de développement suppose évidemment que l'enseignement s'appuie sur un programme éducatif solide prenant en considération le facteur de choix de l'élève et les propositions des acteurs scolaires élèves/enseignants.

## 3. Une dénonciation de l'inadaptation des méthodes utilisées dans les établissements.

*Les méthodes utilisées sont incompatibles,* affirme un militaire âgé de 30 ans. *L'enseignement des langues étrangères est faible. Ainsi les méthodes sont incompatibles,* surenchérit un étudiant âgé de 25 ans. *La pédagogie adoptée par le système éducatif est très fragile et faible,* déplore un fonctionnaire âgé de 24 ans et un fonctionnaire de 22 ans termine cette longue critique en concluant : *le niveau de l'enseignement des langues étrangères n'est pas bon [...]* ».

Ces témoignages régulièrement critiques sur le niveau de l'enseignement des langues étrangères expriment le malaise qui est ressenti comme une grave crise du système éducatif. D'où il résulte que le rôle de l'école comme pivot principal de la prospérité de l'enseignement des L.E n'est pas rempli. Pour éviter cette régression ou cette stagnation permanente, nos interlocuteurs pensent qu'un changement de programme d'enseignement des langues à l'école et une réforme globale au sein du système éducatif envisageant de nouvelles structures et de nouvelles pratiques pédagogiques et institutionnelles sont nécessaires. Il faut d'évidence tenter de rattraper le retard accumulé.

## 4. Une dénonciation du décalage entre l'offre et la demande

Ce décalage est vu comme cause cruciale de la régression de la qualité de l'enseignement des L.E. Dans cette perspective, un étudiant âgé de 26 ans explique le recul de l'enseignement du français en Arabie par deux raisons majeures:

- L'avenir incertain des jeunes diplômés de langue française.
- La qualité discutable de l'enseignement de la langue anglaise induisant progrès ou marche arrière pour l'enseignement des autres langues.

*Au-delà de l'université que fera-t-on avec le français ? Nous avons déjà eu une mauvaise expérience avec l'anglais.* Très attentif à l'avenir des jeunes diplômés de langue française, notre informateur se demande si l'apprentissage de cette langue débouche sur une validation sociale ou professionnelle. Il souligne l'équilibre instable entre l'offre et la demande dans le cadre de l'enseignement du français et des besoins du marché saoudien. Les débouchés sont rares. Les universités délivrent des diplômes de français sans finalité professionnelle. Il constate aussi que le repli de l'enseignement de l'anglais influe négativement sur l'apprentissage du français et dévalorise le statut des autres langues. Si donc le français est en état de crise et de recul, cette situation ne lui est pas propre. Toutes les langues sont touchées.

Une étudiante, âgée de 22 ans va dans la même direction : *les langues étrangères dans notre pays n'ont pas un bon marché.* Mêmes soucis et mêmes exigences : seul l'intérêt matériel suscite aujourd'hui l'apprentissage d'une L.E.

Il nous semble que tous les interviewés ont, en quelque sorte, révélé un malaise assez profond au sein de l'enseignement des L.E. Ils n'ont pas contesté la valeur de la langue en elle-même mais ont réagi fortement sur le thème de la qualité de l'enseignement qui implique un système éducatif évolutif et un contexte socioprofessionnel plus ouvert. Situation paradoxale combinant deux types d'attitudes chez les interlocuteurs. La première, pragmatique, fondée sur des intérêts matériels purs et durs ; la seconde, éducative et humaniste, prenant en considération des valeurs.

Dans ces conditions, les attitudes parentales envers l'apprentissage des L.E sont un facteur déterminant du développement de la langue dans la société à travers leurs enfants. Il est intéressant, donc, de faire l'hypothèse qu'il existe des variables médiatrices entre, d'une part, la structure sociale qui valorise une langue au détriment d'une autre et, d'autre part, les motivations des apprenants.

La question posée aux parents fut la suivante : Quelle(s) langue(s) aimeriez-vous que vos enfants apprennent ?

Voici leurs réponses classées en quantité décroissante :

<b>Langue</b>	<b>Nb de répondants</b>	
<i>Anglais</i>	99	Les parents préfèrent que leurs enfants apprennent d'abord l'anglais, et ce pour assurer leur vie professionnelle. Puis l'apprentissage du français est un deuxième choix avec un intervalle de 27,3% par rapport à l'anglais. La raison de ce recul remarquable est que la douzaine de diplômés de français sortant des institutions saoudiennes chaque année suffit amplement à couvrir les besoins du marché saoudien. Si cela comporte une quelconque conséquence, ce ne peut être que la minimisation des opportunités relatives au domaine de l'emploi. Devant une telle situation, les parents ne peuvent être que démotivés et donc déconseillent à leurs enfants
<i>Français</i>	72	
<i>Allemand</i>	21	
<i>Japonais</i>	6	
<i>Italien</i>	3	
<i>Hébreu</i>	2	
<i>Oourdou</i>	2	
<i>Espagnol</i>	2	
<i>Indien</i>	2	
<i>Total</i>	99	

de s'orienter vers l'apprentissage du français. Par contre, la demande d'anglais ne cesse d'augmenter notamment ces dernières années, ce qui justifie l'attitude des parents et la motivation des apprenants à l'égard de l'enseignement de cette langue.

Si l'importance accordée à l'apprentissage d'une langue dépend des rapports existant entre la langue et l'apprenant, les réponses des personnes interrogées nous révèlent trois types de relations :

a : *Une relation de type fonctionnel* :

Celle-ci se définit comme une relation matérielle ou d'intérêt. L'apprenant étudie la langue essentiellement pour des raisons professionnelles. Le but est d'avoir une promotion dans son travail ou d'atteindre un autre objectif. Ce qui n'est pas le cas de la langue française en Arabie.

b : *Une relation de type symbolique* :

Les élèves s'intéressent à la langue à cause d'une certaine sensibilité émotionnelle la caractérisant par des idées reçues comme : « la musicalité », « la douceur » et « la beauté ». Leur admiration pour le français témoigne d'une sensibilité fondée sur des images stéréotypées. Ils s'intéressent au français car ils le perçoivent comme une langue « d'amour, belle et musicale ». Il convient ici d'observer les données obtenues par notre enquête. Remarquons combien nos interlocuteurs se passionnent pour la langue française symbolisant « l'amour et la beauté ».

« [...] la langue française +++ euh quand je parle / quand je parle français je me sens que ++ je parle de l'amour +++ c'est-à-dire c'est une langue : de l'amour + de joie ».

« [...] le français = c'est une belle langue je l'ai appris je le / je l'apprends parce que je l'aime [...] ».

c : *Une relation de type interactif* :

Celle-ci implique un rapport interactif entre :

apprenant ↔ langue ↔ société `` émettrice ``

Dans ce type de relation, l'apprenant s'intéresse à la langue pour communiquer et afin de faire connaissance avec une autre culture.

Pour un locuteur saoudien, la connaissance d'une langue étrangère, en l'occurrence du français, relève de la simple curiosité intellectuelle qui ne peut constituer à ses yeux qu'un avantage culturel. Rien d'étonnant, donc, de constater que la masse des intellectuels saoudiens admire la littérature française et lise ses chefs-d'œuvres.

## **Bibliographie**

- ALBALAWI Ibrahim, 2000 : Les chances du français en Arabie Saoudite : Analyse Sociolinguistique et Didactique, Thèse de Doctorat, Université de Rouen.
- ALHAKIL SOULIMAN, 1995 : Système et politique éducative en Arabie Saoudite, Techno printing press, Ryadh, 347p.
- AL-JOUER Ibrahim, 1995 : La famille et le changement du développement en Arabie Saoudite, Obikan, Ryadh, 194p.
- ALJUHIMAN Abdulkarim, 1980 : Souvenir de Paris, Alfarazdaq, Ryadh, 189p.
- ASALOUH Ahmed, 1991 : L'éducation publique en Arabie Saoudite, international krafex, Washington, 690p.
- CORTES J., 1991 : « Grandes tendances de l'évolution de la recherche scientifique en D.L.E de 1985 à 1989 », in CAHIERS DE LINGUISTIQUE SOCIAL, Coll. Bilans et Perspectives, SUDLA, Université de Rouen, 197-203.
- CORTES J., MARCELLES J.-B. (dir.), 1990 : « Et pourtant elle bouge... », in EUROPE n° 738 oct. 1990, 3-9.
- CORTES J., (dir.), 1987 : Une introduction à la recherche scientifique en didactique de langues, CREDIF/DIDIER, coll. Essais, Paris, 231p.
- ZARATE G., (dir.), 1983 : « D'une culture à l'autre », in LE FRANCAIS DANS LE MONDE n° 181, Hachette/Larousse, Paris, 120p.
- ZARATE G., 1983 : « Objectiver le rapport culture maternelle/culture étrangère », in LE FRANCAIS DANS LE MONDE n° 181, Hachette/Larousse, Paris, 34-39.

ZARATE G., 1986 : Enseigner une culture étrangère, Hachette, paris, 159p.

ZARATE G., 1998 : « Pourquoi faut-il expliciter les frontières culturelles ? », in LES LANGUES MODERNES : FRONTIERES, n°1 février, mars, avril 1998, Corlet, Paris, 8–15.